

Rapport de gestion VELEDES

01 juillet 2023 - 30 juin 2024



Contenu

Introduction	3
Bureau de VELEDES	4
Comité directeur de l'association	5
Membres	6
Rétrospective	
Guide de la branche Sécurité au travail et protection de la santé	7
Procédure de qualification (PQ) 2024	7
Association de formation continue	8
Journée des magasins bio 2023	8
Worldline	9
Conversion de la téléphonie	9
Formation de base	10
Cours interentreprises (CI)	10
Journées de cours d'approfondissement	11
Outils pédagogiques numériques	11
Missions de la pratique	12
Équipe d'animateurs de cours	12
Cours de préparation aux examens	12
Formation continue Cours de branche Art. 32	13
Perspectives 2024 - 2025	
Nouvelles de VELEDES	14
Enquête auprès des membres	14
Journée des magasins bio 2024	15
Procédure de qualification (PQ) 2025	15
Mise à jour du site web	15

Introduction



Chers membres VELEDES

Rétrospectivement, l'année écoulée a été **riche en défis** pour le commerce de détail suisse indépendant, mais ensemble, nous avons **surmonté des obstacles** et réalisé **des progrès importants** pour une branche sûre de son avenir. Nous avons également obtenu des résultats importants dans la formation professionnelle initiale. La mise en œuvre dans le cadre des nouvelles conditions générales pour les cours

interentreprises (CI) et les procédures de qualification (PQ) a été accueillie positivement. Les méthodes d'enseignement proches de la pratique et orientées vers l'avenir contribuent à la qualité élevée de la formation.

La **certification du guide de branche** pour la **sécurité au travail et la protection de la santé**, développée en collaboration avec l'ASMAS, a été particulièrement réussie. Cette ligne directrice vous soutient dans la mise en œuvre des normes légales et crée un environnement de travail sûr.

Grâce à la collaboration avec des partenaires tels que Worldline et Nexi, nous avons pu vous offrir des avantages intéressants en matière de **traitements de paiement avantageux** et de **solutions de paiement modernes**. En outre, nous avons créé **des avantages** supplémentaires **pour vous** grâce à **des coopérations** avec d'autres partenaires dans les domaines de **l'assurance, du service juridique et du conseil**. Notre offre de formation continue, combinée à des **formations pratiques** directement sur place, contribue à rendre votre travail quotidien plus efficace et plus ciblé.

Ensemble, nous avons posé les bases d'une **progression réussie**. Nous nous réjouissons de **continuer à renforcer le commerce de détail suisse avec vous à l'avenir**.

Grâce à l'efficacité de notre bureau et à l'engagement de notre équipe, nous avons pu **réaliser un résultat annuel réjouissant** malgré un contexte exigeant.

Le rapport annuel suivant vous offre un aperçu complet des activités de VELEDES - votre association sectorielle.

Marcel Mautz

Président de l'association

Bureau

La direction de VELEDES est assurée par Marcel Mautz (Suisse alémanique), Blaise Jan (Suisse romande) et, pour la conduite, par Madame Pascale Meister. Ils sont assistés par Jacqueline Belser, Alexandra Fässler, Alisha Giovanoli et, depuis avril 2024, par Erika Loosli.

			
Marcel Mautz	Blaise Jan	Pascale Meister	Erika Loosli
			
Jacqueline Belser	Alexandra Fässler	Alisha Giovanoli	

Comité directeur de l'association à partir de l'AG écrite de 2023 :

		
Marcel Mautz	Blaise Jan	Charly Solenthaler
		
René Doswald	Christoph Stüssi	Rebekka Häfeli
		
Barbara Walt	Jürg Fuhrer	Yves von Niederhäusern

Membres

Ci-dessous, le nombre actuel de membres par rapport aux exercices précédents

Comparaison du nombre de membres

Type de membre	Exercice 2019/2020	Exercice 2020/2021	Exercice 2021/2022	Exercice 2022/2023	Exercice 2023/2024
Membres individuels	419 (sur un total de 582 points de vente)	429 (sur un total de 598 points de vente)	425 (sur un total de 592 points de vente)	413 (sur un total de 585 points de vente)	407 (sur un total de 582 points de vente)
Membres passifs	7	7	6	5	5
Membres de solidarité	41	43	42	40	39
Institutions sociales	29	31	31	30	30



Rétrospective

Guide de branche sécurité au travail et protection de la santé

Nous sommes heureux d'avoir obtenu la certification du guide de branche pour la sécurité au travail et la protection de la santé du SECO à la fin de l'exercice. Il s'agissait d'une étape importante, obtenue grâce à un travail intensif et à une étroite collaboration avec nos partenaires. Notre objectif est de garantir la sécurité et le bien-être des collaborateurs dans les entreprises. Le **guide sectoriel est désormais** disponible **gratuitement** pour **tous les membres de VELEDES** et offre un soutien pratique pour la mise en œuvre des normes de sécurité.

Ce guide a été élaboré en coopération avec l'ASMAS, l'association des magasins de sport, les deux associations faisant office d'organisations de soutien. En outre, deux autres associations y ont déjà adhéré : l'ASP, l'Association suisse des papeteries, et la VSSD, l'Association suisse des détaillants en jouets. La MMTS, association du secteur multimédia, mettra également la ligne directrice à la disposition de ses membres afin d'améliorer les normes de sécurité dans ces secteurs également.

Cette large participation témoigne d'un engagement commun en faveur d'un environnement de travail sûr dans différents secteurs du commerce.

Procédure de qualification (PQ) 2024

En 2024, la procédure de qualification (PQ) a été organisée pour la première fois **selon la nouvelle réforme** pour les candidates et candidats de la formation professionnelle initiale de deux ans AFP. Afin d'assurer les examens conformément aux nouvelles directives, tous les experts aux examens impliqués dans les examens pratiques ont été formés de manière approfondie dans le cadre d'une formation continue de deux jours.

Le feed-back des commissions d'examen ainsi que les résultats de nos enquêtes auprès des expertes et experts aux examens (PEX) ont été **tout à fait positifs**. Le **fort lien avec la pratique** des examens AFP a notamment été cité comme un facteur exceptionnel, qui contribue de manière essentielle à la qualité de la procédure d'examen.

Malgré le feed-back positif, il convient de noter que le taux d'échec aux examens de la VAE dans le secteur alimentaire est d'environ 8 %. Ce taux, qui est principalement dû à l'examen pratique, est certes inférieur à la moyenne générale de 10,6 % pour les examens VAE tous secteurs confondus, mais il est plus élevé que dans l'ancien système. Cela montre que, bien que la réforme **soit plus exigeante**, le **taux d'échec reste** dans la **moyenne nationale** et n'est pas alarmant. Nous espérons toutefois que ces chiffres contribueront **à apporter un soutien précoce plus intensif** aux apprentis, tant en entreprise que dans les écoles, afin de leur éviter des expériences négatives lors des examens.

Formations continues

L'année dernière, nous avons soigneusement conçu notre offre de formation continue sur la base des réactions de nos membres afin de couvrir un large éventail de **sujets pertinents**. Malgré cette planification ciblée, un certain nombre de cours ont toutefois dû être annulés en raison d'un nombre d'inscriptions insuffisant. Nous nous réjouissons néanmoins que certaines formations aient pu être organisées avec succès. Nos **cours "sur place"**, qui ont lieu **directement dans les magasins** de nos membres et peuvent être organisés individuellement, ont été particulièrement bien accueillis. Des cours comme le **cours bio "sur place"** ou la **conception créative de plateaux de fromages**, sont particulièrement appréciés. Ces offres flexibles et proches de la pratique nous permettent de répondre de manière ciblée aux besoins de nos membres et de proposer **des solutions sur mesure**.

Journée des magasins bio 2023

L'équipe engagée du CO de la Journée des magasins bio, composée de propriétaires de magasins et de sponsors, a discuté intensivement de l'avenir de la Journée des magasins bio. Il a été décidé de **poursuivre la journée des magasins bio établie** et **précieuse**. Afin de repenser le concept dans son ensemble et de définir des champs d'action potentiels, l'équipe a fait une pause créative pour **revenir plus forte en 2024**.

Worldline

En plus de notre partenariat existant avec Nexi, nous avons désormais pu **conclure un contrat-cadre avec Worldline**. Cette collaboration permet à nos membres de bénéficier de **conditions intéressantes** dans le domaine du **traitement des paiements**. Grâce à ces nouveaux accords, nos membres ont accès à des frais réduits et à des solutions de paiement innovantes qui répondent aux besoins du commerce de détail moderne. Avec l'ajout de Worldline, nous offrons une autre option précieuse pour **augmenter l'efficacité des opérations de paiement** et réduire les coûts. Nous aidons ainsi nos membres à rester compétitifs et à optimiser leurs activités commerciales.

Conversion de la téléphonie

Au début de l'année 2024, nous avons modernisé en profondeur notre système téléphonique et sommes passés à la plateforme numérique 3CX. Cette solution orientée vers l'avenir nous offre beaucoup plus de flexibilité et nous permet de répondre encore mieux aux besoins des membres de notre association. Grâce à la nouvelle technologie, nous pouvons gérer les appels plus efficacement et être joignables à tout moment, indépendamment de notre emplacement physique. Cela permet non seulement d'optimiser la joignabilité, mais aussi d'améliorer nos procédures internes et nos temps de réaction. Avec le passage à 3CX, nous sommes techniquement bien équipés pour relever les défis des années à venir.

Formation de base

Cours interentreprises (CI)

Au cours de l'exercice écoulé, les apprentis de l'ancienne et de la nouvelle formation initiale ont suivi pour la dernière fois les cours interentreprises **en parallèle**.

L'évolution du **nombre d'apprentis** dans la nouvelle formation initiale est **stable** par rapport à l'ancienne formation initiale. En revanche, l'**augmentation des résiliations de contrats d'apprentissage** constatée ces deux dernières années est inquiétante pour plusieurs raisons.

Éducation de base*

	2023 (1ER LJ) BM 1-6	2023 (2E AA) MP 7 & ; VM 1-3	2023 (3E ANNÉE) VKE 1-4	2024 (1RE ANNÉE) BM 1-6	2024 (2E AA) BM 7 & ; VM 1-3	2024 (3E ANNÉE) VKE 1-4
Apprentis Total	1'621	1'417	n'existe pas (encore)	1'601	n'existe pas (encore)	n'existe pas (encore)
Apprentis de Suisse alémanique	1'268	1'111	-	1'191	-	-
Apprentis de Suisse romande	353	306	-	410	-	-

* basé sur le semestre de printemps (avril/mai)

Lieux des cours

Suisse alémanique : Berne, Zurich 1-7

Suisse romande : Renens, Berne

Les domaines suivants ressortent de manière concise et ciblée de l'"entreprise CIE" de la formation initiale, dirigée par Charly Solenthaler :

Journées de cours d'approfondissement

Pour la première fois, **les journées de cours d'approfondissement** pour les apprentis de 2e année ont été organisées à l'automne 2023 ainsi qu'au printemps 2024.

La participation aux trois journées de cours d'approfondissement "Aliments & produits frais" est standard. Les entreprises formatrices ont en outre la possibilité d'inscrire numériquement les apprentis à l'un des approfondissements spéciaux au cours du 2e semestre via l'extranet Veledes (Ilias).

En raison du nombre d'apprentis en Suisse alémanique et en Suisse romande, les **approfondissements "Viande & poisson"** et **"Boulangerie maison"** ont tous deux pu être réalisés. En revanche, le nombre minimum de participants requis pour les approfondissements spéciaux "Kiosque & Convenience" et "Bio & Reform" n'a malheureusement pas été atteint, de sorte que ces cours n'ont pas pu avoir lieu.

Toutes les journées de cours d'approfondissement organisées ont été très bien accueillies par les apprenants ainsi que par les responsables de cours.



Outils pédagogiques numériques

Dans la nouvelle formation initiale, les apprentis disposent de l'ensemble du matériel pédagogique (livre de théorie, travaux préparatoires, cahier de travail et travaux de suivi) **exclusivement sous forme numérique** dans l'application beook.

L'installation de l'application et donc du matériel pédagogique se fait avec la direction du cours le premier jour du cours de base. Le concept a fait ses preuves aussi bien lors de la première en novembre 2022 que l'année dernière

et sera donc poursuivi ainsi à l'avenir jusqu'à nouvel ordre. Sur la base des expériences faites lors de l'année de lancement (modules de base 1 à 6), il a déjà été décidé pour le début de l'apprentissage en 2023 d'une deuxième édition des livres (à l'exception du livre de théorie). Depuis le printemps 2024, les entreprises formatrices ainsi que les personnes intéressées ont la possibilité d'acquérir le **livre de théorie numérique en tant qu'ouvrage de référence spécialisé** via le site Internet de Veledes (Shop Bildung).

Missions pratiques

Les mandats pratiques introduits lors de la réforme permettent de **faire le lien entre les** connaissances techniques acquises dans les cours CI et le quotidien pratique dans les entreprises formatrices et favorisent le transfert des connaissances au niveau des compétences opérationnelles. Ils sont **tous pertinents pour le certificat de compétences CI**. Malgré les mesures prises et les conséquences parfois "évidentes" de la non-réalisation (systématique) sur les certificats de compétences CIE de la 1^{ère} année d'apprentissage, le taux de réalisation en 2^e année ne correspond malheureusement pas encore aux attentes.

Équipe d'animateurs de cours

En vue de faire face au semestre de printemps, dans le cadre duquel des cours de 1^{re} et 2^e année de la nouvelle formation initiale ont été proposés pour la première fois en parallèle, l'équipe a été **complétée** en Suisse alémanique et en Suisse romande par de **nouveaux responsables de cours** supplémentaires **issus de l'économie**. Une introduction spéciale a été organisée dans les deux langues pour les nouveaux collaborateurs.

Le vaste concept de formation établi l'année précédente pour les nouvelles journées de cours CI a été poursuivi avec succès l'année dernière. Le concept comprend plusieurs journées d'introduction/de formation adaptées au semestre ou à l'année ainsi que diverses réunions ERFA (physiques et numériques). En janvier 2024, une **journée spéciale** a été organisée en complément **avec une formation spécialisée d'une demi-journée** sur le thème du café avec le sommelier de café certifié, Willy Zemp.

Cours de préparation aux examens (PVK)

Au printemps 2024, le cours de préparation à l'examen pour la procédure de qualification 2022+ a eu lieu pour la première fois pour les apprentis AFP. Le nouveau CPA comprend également deux jours. En même temps que les CPP AFP, les anciens cours pour les apprentis CFC ont également été organisés. Le nombre total de participants est resté relativement constant par rapport à l'année précédente.

Tant les apprentis AFP que les apprentis CFC ont jugé que ces deux journées de cours constituaient une **préparation précieuse à la procédure de qualification**.

Formation continue

Cours de branche art. 32 LFPr (diplôme professionnel a posteriori)

Durant la période allant de l'automne 2023 au printemps 2024, le dernier cours de formation continue "Cours de branche selon l'art. 32 LFPr" a été organisé **selon l'ancienne formation initiale**. Par rapport aux années précédentes, le nombre de participants a été nettement inférieur en raison de la réforme de la formation initiale. Sur le site de cours de Dübendorf, seuls 15 participants ont suivi les journées de cours respectives, contrairement aux 39 participants en moyenne des années précédentes.

Perspectives 2024 - 2025

Actualités VELEDES

Désormais, nous n'enverrons **plus** régulièrement des VELEDES News mensuelles, mais nous fournirons nos **informations de manière ciblée**, lorsque **des sujets importants et passionnants** se présenteront à nos membres. Cela signifie qu'à l'avenir, les VELEDES-News ne seront peut-être envoyées que tous les deux mois, alors que d'autres mois, il pourrait y avoir deux éditions. Cette approche flexible nous permet de garantir que nos informations sont toujours actuelles, pertinentes et constituent une valeur ajoutée pour nos membres.

Afin d'obtenir une présentation homogène, nous avons chargé notre agence de design de remanier la newsletter. Nous nous réjouissons de pouvoir vous présenter bientôt une première proposition qui augmentera considérablement la valeur de reconnaissance pour nos membres. Nous nous assurons ainsi que les VELEDES-News ne sont pas seulement informatives, mais également attrayantes.

La **newsletter** hebdomadaire contenant des informations actuelles sur les thèmes du commerce de détail, des denrées alimentaires, de la politique, des prix et de l'économie, n'est pas concernée et continuera d'être **envoyée** avec la même **régularité qu'auparavant**.

Enquête auprès des membres

Nous allons mener une **vaste enquête auprès de nos membres** afin de vérifier leur satisfaction et leur utilisation de nos services et offres. Cette enquête nous donnera l'occasion de recueillir et d'analyser les précieux commentaires de nos membres afin de nous assurer que nous répondons au mieux à leurs besoins.

L'enquête sera réalisée via Google Forms et envoyée à tous les membres de l'association. **Sur la base des résultats, nous examinerons si des changements sont nécessaires dans certains domaines**. Notre objectif est de maintenir nos services à un niveau constant et de répondre **de manière encore plus ciblée** aux **attentes et aux souhaits** de nos membres. Nous vous remercions d'avance de votre participation et de vos précieuses suggestions !

Journée des magasins bio 2024

L'équipe engagée du comité d'organisation de la Journée des magasins bio, composée de propriétaires de magasins et de sponsors, a discuté intensivement de l'avenir de la Journée des magasins bio. Elle a réussi à **élaborer un nouveau concept de marketing en collaboration avec Bio Partner**. La Journée des magasins bio 2024 aura lieu le **samedi 26 octobre 2024** et 60 magasins au total y participeront. En plus de surprises locales, de conseils spécialisés et d'un **concours, les clients bénéficieront d'un rabais de 10%** sur l'ensemble de l'assortiment des magasins bio.

Procédure de qualification (PQ) 2025

En 2025, tous les candidats, qu'ils soient issus de la formation AFP de deux ans ou de l'apprentissage CFC de trois ans, seront pour la première fois examinés **selon la nouvelle réforme**. Ce vaste changement implique de nouvelles exigences auxquelles nous nous préparons intensivement. Un élément central de nos préparatifs est la révision et la **réécriture des protocoles d'examen** afin de s'assurer qu'ils répondent aux exigences actuelles. En outre, nous prévoyons d'organiser d'autres formations de deux jours pour tous les experts aux examens qui n'ont pas encore suivi la formation. Pour ceux qui ont déjà fait passer des examens en 2024, **des cours de remise à niveau en ligne** sont prévus afin de rafraîchir leurs connaissances et de s'assurer qu'ils sont parfaitement préparés à la prochaine procédure de qualification (PQ). Avec ces mesures, nous voulons nous assurer que la procédure de qualification 2025 se déroule sans problème et **continue de répondre à des normes de qualité élevées**. Notre objectif est de soutenir au mieux les candidat(e)s par des examens finaux cohérents et équitables et de garantir la réussite de la procédure de qualification 2025.

Mise à jour du site web

Nous allons devoir mettre à jour notre site web **en raison de nouvelles exigences techniques**. En principe, la structure du site restera la même, mais l'espacement, les polices de caractères et d'autres éléments de conception seront vérifiés et **mis à jour** afin de garantir une apparence cohérente. Ces adaptations nous permettront à l'avenir de **concevoir** et de gérer **nous-mêmes** davantage de contenus. De l'extérieur, vous ne remarquerez pas beaucoup de changements à première vue, mais ces mises à jour nous permettent de créer une meilleure base pour de futures extensions et améliorations. Nous nous réjouissons de pouvoir vous présenter bientôt un site web modernisé.